

A la section Départementale du SNES-FSU du Val d'Oise
Maison des Syndicats
26 Rue Francis Combe
95 000 Cergy

La finalité de notre projet « L'Humain d'Abord » est l'émancipation. Nous voulons créer les conditions pour que chacune et chacun puisse construire sa vie et développer ses potentialités. L'organisation de la société doit donc permettre à chacun d'être maître de son existence par des politiques publiques qui placent en leur cœur les enjeux de culture, d'art, de savoir, de création, de maîtrise et de développement de sa pensée et de son corps.

L'enseignement est essentiel dans ce projet et nous souhaitons construire une école émancipatrice qui permette l'élévation pour tous du niveau des savoirs acquis et des qualifications reconnues.

Le monde éducatif a été maltraité par le gouvernement précédent et il est urgent de proposer d'autres choix. C'est ce que propose le Front de Gauche.

Concernant le fonctionnement des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement

En tant que député, je mettrai fin à l'autonomie car cette autonomie n'a d'autre objectif que la mise en concurrence des établissements et l'institution d'un marché de l'éducation en mettant également en concurrence les disciplines, les personnels et au final les élèves.

Je suis donc non seulement contre tout « élargissement » de l'autonomie mais pour la suppression de tous les textes qui ont commencé à détruire le cadre national de l'enseignement public.

Le recrutement, la formation, le mouvement et la notation des personnels, notamment des enseignants doivent rester dans un cadre national et exclure toute intervention ou influence locale de quelque nature que ce soit.

L'autonomie a aussi comme conséquence de s'attaquer aux statuts nationaux. L'expérimentation ECLAIR permet au chef d'établissement de recruter son personnel. Ce n'est pas acceptable.

Concernant le chef d'établissement, le Conseil d'Administration, le recteur.

Le chef d'établissement doit s'assurer du respect du caractère national des enseignements, veiller à protéger les enseignants des pressions extérieures et garantir leur liberté pédagogique.

Les compétences des recteurs doivent être réduites. Dans leurs attributions, tout ce qui va dans le sens de l'éclatement du cadre national devra être supprimé, de même que leurs pouvoirs « disciplinaires » exorbitants : les personnels de l'enseignement sont des travailleurs fonctionnaires dont les droits vis-à-vis de la hiérarchie doivent être protégés et renforcés. Le processus en cours transformant les inspecteurs d'académie en simples auxiliaires des recteurs va dans le sens de la liquidation des départements en favorisant la constitution d'« d'Académies-Régions » autonomes. Nous n'en voulons pas.

Evaluation : le texte « Châtel » doit être abrogé de toute urgence.

L'évaluation doit rester individuelle, et sous la forme d'une double évaluation pédagogique et

administrative. Je rejeterai toute forme d'entretien professionnel comme le prévoit le texte gouvernemental. Ce dispositif instaure le management par objectifs et l'avancement à la performance. C'est un dispositif destructeur sur le plan humain, qui est imposé à tous les fonctionnaires par la loi de mobilité de 2009.

Je demanderai l'abrogation de tous les textes qui vont dans la logique de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques).

Carte scolaire.

Il faudra repenser une sectorisation fondée sur de nouveaux redécoupages, fidèle aux réalités locales, concertée avec tous les acteurs des territoires, respectant la mixité sociale et donnant une chance égale à tous d'accéder à un enseignement de qualité.

Concernant le métier d'enseignant, de C.P.E., de C.O.Psy.

Redonner sens au métier d'enseignant est une priorité. « Enseigner est un métier qui s'apprend » et il est inadmissible que des étudiants non formés soient envoyés dans les classes et pis encore dans des classes dites « difficiles » nécessitant une véritable expérience.

Le Front de Gauche est pour un statut de fonctionnaire d'État pour les enseignants : c'est la garantie de la liberté pédagogique et de l'égalité de qualité du service public sur tout le territoire. Ce statut sera renforcé.

Il ne saurait être question d'accroître la charge de travail des enseignants ou de diversifier leurs tâches.

D'où l'importance à côté des enseignants, de trouver dans les établissements des personnels qualifiés qui assurent les autres métiers de l'éducation. Il faudra donc travailler à une nouvelle loi d'orientation. Mais il y a urgence et dès le début de la nouvelle législature je demanderai un collectif budgétaire pour répondre à la situation fortement dégradée et nuisible aux enfants et aux jeunes.

Les salaires :

La revalorisation des métiers de l'éducation est une priorité. Cela passe bien entendu par la question salariale qui ne peut se faire que par une augmentation de la valeur du point d'indice. Je refuse les autres formes qui ont été envisagées : primes au mérite, indemnités pour des missions non statutaires, heures supplémentaires.

Une autre forme de revalorisation consistera à déprécier l'ensemble de la fonction publique. La titularisation de la totalité des précaires de l'éducation nationale se fera selon des formes républicaines : le respect des statuts passe par l'organisation d'examens visant à la vérification formelle de l'aptitude à exercer.

Les rythmes scolaires.

La préoccupation doit être celle du respect du rythme de l'enfant et du jeune. Il ne saurait être question de céder aux sirènes de la mode d'une école morcelée où le matin auraient lieu des cours dits fondamentaux et l'après-midi laissée libre ou réservée aux activités culturelles et sportives (sous un statut hors scolaire qui plus est). C'est une vision du savoir utilitariste que je refuse et l'ambition émancipatrice que porte le Front de Gauche va bien au-delà de résumer l'école au triptyque « lire-écrire-compter ».

Le temps passé à l'intérieur de l'établissement scolaire peut même être allongé si les journées sont mieux conçues et s'il existe une meilleure articulation des temps scolaires.

La pause méridienne de 90 minutes est un minimum à garantir à toutes et tous.

Pour ce qui est de l'organisation de l'année, le Front de Gauche est favorable à alterner 7 semaines de classe avec 2 semaines de vacances. Sur la question des vacances d'été, elles doivent être pensées afin de ne pénaliser personne, ce temps étant souvent consacré à pouvoir retrouver ses proches éloignés et permettant aux enfants vivant avec des parents séparés d'avoir un long temps d'échange.

Enfin, l'exemple des pays ayant raccourci leurs vacances doit aussi interpeller, car non transposable partout.

L'orientation.

L'orientation est une des garanties du choix, de l'émancipation, de la revalorisation des filières professionnelles et de l'épanouissement personnel. C'est aussi par ce biais que le Front de Gauche rompra avec les logiques de représentations sociales et sexuées.

Nous préconisons que tous les élèves aient un entretien lié à l'orientation dans le parcours scolaire. Ce qui n'entre pas en contradiction avec un suivi continu lors de la scolarité. Ce suivi permet à l'élève de s'interroger sur son rapport aux savoirs, contribue à maintenir son estime de soi, prend en compte son développement et donc la psychologie de l'adolescence, et l'amène à remettre en cause ses représentations sociales des métiers et des formations, sans oublier les stéréotypes sexués.

Il est nécessaire d'avoir une présentation de toutes les voies de formation et de faire disparaître les jugements portés sur les voies d'enseignement qui font de l'outil qu'elles représentent une récompense ou une sanction. Trop d'élèves subissent une orientation forcée ou même ne connaissent pas les filières existantes, se référant donc en cela aux connaissances de la famille ou des proches, phénomène qui accentue les reproductions sociales ou de sexe. L'allongement de l'obligation scolaire à 18 ans que nous portons dans notre programme l'Humain d'abord, permet d'avoir un temps plus long de présentation des filières existantes, d'en finir avec la vision couperet du collège et donne ainsi une possibilité de fluidité des parcours. Cela nécessite une articulation méticuleuse et donc la mise en place d'un service public de l'information et de l'orientation. Nous ne pouvons être que très inquiets de la situation dramatique que nous laisse ce gouvernement aussi dans ce domaine, avec la préoccupante diminution de psychologues scolaires et de conseiller-e-s d'orientation psychologue dans l'éducation nationale. En effet, les compétences et les missions des psychologues de l'éducation, du 1er et du second degré, sont essentielles dans le suivi et l'accompagnement des élèves en complémentarité avec les enseignants. Les CIO supprimés devront être rétablis et le nombre de postes de Conseiller-e-s d'orientation psychologue devra également non seulement permettre de rétablir comme pour les psychologues scolaires les postes supprimés, mais sera augmenté afin de pouvoir couvrir l'ensemble des établissements du 2nd degré.

La santé en milieu scolaire.

Je présenterai également des mesures pour rétablir le suivi des élèves sur le plan de leur santé physique et psychologique, voire psychique. Je demanderai le rétablissement de tous les médecins et infirmier-e-s supprimés ces dernières années et l'augmentation de leur nombre pour permettre la réalité et l'efficacité de leurs missions.

La maison de l'éducation du Val d'Oise.

J'ai signé l'appel de soutien à la Maison de l'Éducation du Val d'Oise qui voit son fonctionnement mis en danger par la décision du Conseil Général de suspendre la subvention accordée par le département.

Voici en quelques mots les réponses que je peux donner à vos questions. En tant que candidat mais aussi en tant que militant, en tant que parent, en tant qu'enseignant la problématique des questions éducatives fait partie de ma vie quotidienne et à ces titres me touchent de multiples façons.

C'est une lutte que je mène et que je poursuivrai pendant et après les élections législatives.

Cordialement

Patrice Lavaud

Co-secrétaire du Parti de Gauche 95

Candidat du Front de Gauche sur la 4ème circonscription du Val d'Oise.